

---

Adresse du conseil général de la commune d'Ardres (Pas-de-Calais), lors de la séance du 12 brumaire an III (2 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de la commune d'Ardres (Pas-de-Calais), lors de la séance du 12 brumaire an III (2 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 302-303;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21503\\_t1\\_0302\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21503_t1_0302_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

autour de la convention, a rechauffer son cœur et l'embraser du plus pur amour de la patrie.

Plains d'admiration et de respect pour tous vos sages decrets, dignes représentants, daignés recevoir ces foibles marques de notre inviolable attachement; et être assurés que nous professons avec le plus ferme courage, les vrais principes du plus ardent republicanisme dont nous seront toujours vivement pénétrés.

*Suivent 7 signatures.*

c<sup>4</sup>

[*Le conseil général de la commune de Granville à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (16)

Liberté, Égalité, Vertu.

Représentans du peuple,

Voilà quelques instans par un épais nuage, l'astre du jour reparait bientôt et plus radieux et plus beau et le vaisseau qui pendant la tempête parut s'engloutir dans les abîmes de l'océan, surnage plus majestueux sur l'onde azurée lorsque le calme vient de succéder à l'orage.

Tels sont les principes de la morale et de la vertu, que le grand Être plaça dans les cœurs pour le bonheur des hommes et qui sont les bases de toute association politique, en vain l'on appella l'ignorance pour les couvrir de ses ombres épaisses, en vain voulut-on dérober aux races futures en les livrant aux flammes, les écrits des philosophes vertueux qui les consacraient, comme si l'oubli pouvoit jamais engloutir la vertu, comme si les bras sanglans des boureaux eussent pu les aller chercher dans le fond des cœurs pour les en arracher; de même qu'ils arrachaient des entrailles maternelles l'innocente victime qui mouroit avant que de naître; comme si les principes ne devoient pas sortir plus lumineux des nuages de l'ignorance, enfin comme s'ils ne devoient pas surnager la mer de sang dans laquelle les noyeurs voulerent les engloutir, comme ils y engloutissoient leurs victimes. Non, nous le disons, avec une sorte d'orgueil, on peut détruire les hommes, on ne détruit point les principes. Comme ils sont purs, comme ils sont séduisants ces principes consacrés dans votre sublime adresse au peuple français, comme ils ressortent bien davantage auprès de ceux des buveurs de sang!

Hommes vertueux recevez nos hommages, ce que nous sentions, vous l'avez exprimé, ce que nous pensions, vous l'avez dit à la France et la France y a répondu par des applaudissemens unanimes, et la France a retenti des acclamations de la joie et de la reconnaissance, oui nous les adoptons avec enthousiasme, et nous mourons pour les défendre, ces principes sublimes, nous en nourissons nos concitoyens, nous les lirons à nos vieux pères et leurs cœurs, com-

primés par les paternelles inquiétudes se rouvriront à l'espoir et à l'allégresse; nous les graverons dans les âmes encore tendres de nos enfans et la nature dont ils sont une émanation s'en saisira pour les y fixer, le vieillard expirera satisfait de laisser l'humanité sur la terre, l'enfance se fortifiera dans la haine pour les tyrans, pour les factieux, pour les fripons, pour les égorgeurs, dans l'amour, dans le respect que l'on doit au peuple dans la personne de ses Représentans. Comme nous, elle ne connoîtra d'autre centre, d'autre point de ralliement que la Convention nationale, comme nous, elle ne verra le peuple que dans ceux à qui il a confié ses pouvoirs, comme nous, elle ne souffrira pas qu'on essaye de les opprimer et de les avilir sous prétexte de les éclairer, comme nous, enfin elle ne connoîtra d'autre patriotisme que celui qui s'allie à la vertu, d'autre justice que celle qui punit le crime et protège l'innocence, d'autre autorité que celle qui émane d'une source légitime, d'autres tyrans que les vertus, d'autres maîtres que les loix.

BUTOT, officier municipal et 16 autres signatures.

c<sup>5</sup>

[*Le conseil général de la commune d'Ardres à la Convention nationale, s. d.*] (17)

Égalité, Liberté, République une et indivisible.

Représentans,

Les principes qui sont consignés dans votre adresse au peuple français étaient depuis longtemps gravés dans nos cœurs, ils y ont pris naissance avec l'amour de la liberté, dès le reveil auguste du légitime souverain et en éprouvant quelque compression sous le joug liberticide de la terreur, ils n'en ont acquis que plus de ressort pour le règne de la justice. Représentans, c'eût été peu, sans doute d'avoir renversé le trône, si la dictature impie du dernier tyran avait pu s'élever sur ses ruines, mais vous l'avez frappé de la massue redoutable que nous avons remise entre vos mains et en renfermant sur lui l'abîme vorace qu'il avait creusé sous nos pas, vous y avez englouti pour toujours le coupable espoir du crime, la volonté nationale ne sera donc pas violée par ces factions sanguinaires qui vous subjugaient vous mêmes; qui vous marquaient du sceau de leurs proscriptions et vous proclamaient les ennemis du peuple parce que vous ne vouliez pas l'assassiner comme eux. Le peuple! ce nom sacré qu'ils prostituaient sans cesse sera enfin honoré. Il ne sera plus le mot de ces hommes perfides qui sans jamais avoir été pour lui ont prétendu l'avoir toujours pour eux. Il sera l'expression

juste et fidelle de cette réunion sainte de tous les français pour la cause imperissable de la liberté et de l'égalité, pour l'unité et l'indivisibilité de la République. Représentans, c'est en vous que reside la confiance et le salut de cette nation généreuse dont vous avez brisé les fers; vous serez toujours notre boussole, notre point de ralliement et si quelques orages devaient encorre obscurcir l'horison du bonheur public, nos regards seront fixés sans cesse sur ce fanal auguste qui eclaira la france dans la nuit du neuf au dix thermidor. Nous embrasserons ces regles tutelaires que vous nous avez tracées dans le calme de sa sagesse et en nous pressant autour de vous, nous braverons sous l'égide de la justice et de la vertu les restes impurs de la tyrannie et de l'intrigue. Représentans, que ce cri répété d'un bout à l'autre de la france et qui vous invite à rester à votre poste, vous soit le gage de ce devouement sans bornes que tous les français vous ont de nouveau juré. Ils seront toujours debout à votre voix lorsque vous les avertirez des dangers de la patrie, et jamais ceux que vous pourriez courir vous meme ne seront vus autrement que les siens par l'oeil juste et reconnaissant d'un peuple libre dont vous vangez et consolidez les droits.

Vive la Republique une et indivisible! vive la Convention nationale.

PRÉVOST *et 10 autres signatures.*

c<sup>6</sup>

[*Le conseil général de la commune de Nevers à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (18)

Liberté, Égalité, fraternité ou la mort.

Législateurs,

Le conseil général de la commune de Nevers s'empresse de rendre hommage à l'adresse qui contient l'expression de vos principes.

Quel est le citoyen français, quel est l'homme digne d'être libre qui pourroit en professer d'autres?

La justice est la sauvegarde de la liberté. Toute puissance arbitraire conduit aux horreurs du despotisme à travers les horreurs de l'anarchie. Toute autre terreur que celle qui tient à la sévérité des lois, est l'arme des lâches contre les foibles, des tyrans contre les esclaves; et la france régénérée ne connaîtra plus les tyrans que pour les combattre, les esclaves que pour les affranchir.

Sages législateurs, consommés, consolidés votre ouvrage. Vous avés toute la confiance du peuple : malheur à qui voudrait vous la ravir! continués à faire des lois dignes d'une nation libre et généreuse; qu'elles seules règnent sur tous! les magistrats du peuple de Nevers

vivront pour donner le précepte et l'exemple de leur observation; ils mourront pour les défendre.

Vive la République française, vive la Convention nationale.

MAREN, *maire et 29 autres signatures dont celle de l'agent national.*

c<sup>7</sup>

[*La société populaire de Limoges à la Convention nationale, le 27 vendémiaire an III*] (19)

Representans

Elle a retenti dans nos ames, elle ne sortira plus de la memoire des hommes libres, cette proclamation solemnelle des principes qui doivent desormais nous garrantir la liberté et le bonheur, Representans, tandis que nos armées triomphantes ecrasent les despotes de l'Europe, vous venés de remporter une grande victoire sur les ennemis de l'interieur, car c'étoit sur la mobilité et les ecarts de l'opinion qu'ils avoient osé fonder leurs esperances, graces a vous, la vertu ne sera plus effrayée des pieges et des ecueils dont ils avoient couvert la carriere revolutionnaire; vous avés placé sur la route le phanal qui doit nous conduire au port. Representans, sa lumiere sera notre boussole, nous jurons de ne jamais l'abandonner. Vive la Republique, vive la representation nationale.

ESTIER aîné, *président,*

ESTIER jeune, AUHAD, *secrétaires.*

c<sup>8</sup>

[*La société populaire de Libreville à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (20)

Liberté, Égalité, Justice et Révolution.

Représentans du Peuple français,

Dans les momens les plus difficiles nous n'avons jamais tourné nos regards que vers la Convention nationale. C'est d'elle seule que nous avons attendu avec calme, la fin des maux qui longuement nous ont affligés, sans pouvoir pourtant nous abatre.

Votre adresse au peuple français a justifié notre confiance. La liberté, l'Égalité et la justice seront donc enfin et pour toujours les divinités tutelaires de notre patrie! et nous sommes persuadés que l'immoralité et l'intrigue y chercheront en vain désormais des autels.

(18) C 323, pl. 1389, p. 15.

(19) C 325, pl. 1408, p. 22.

(20) C 325, pl. 1408, p. 21.